



papillons
blancs
du douaisis

Commission Éthique

Vous avez une question éthique sur une situation ?

Saisissez la commission Éthique



La commission Éthique est un **espace de réflexion et de dialogue** pour éclairer les pratiques et renforcer la **qualité des accompagnements**.



L'éthique, c'est quoi ?

L'éthique, c'est penser à ce qui est juste et respectueux.

C'est se demander dans une situation qui nous interroge : « Quelle est la meilleure décision pour la personne, dans le respect de sa dignité, de sa liberté et de ses droits ? »

Comment saisir la commission Éthique ?

➤ **par mail :**

commissionethique@pbdouaisis.fr

➤ **par courrier :**

*Les Papillons Blancs du Douaisis
Commission Éthique
1051 chemin des allemands
59450 Sin-le-Noble*



papillons
blancs
du douaisis

Depuis le 22 janvier 2024, l'association **Les Papillons Blancs du Douaisis** a mis en place une commission Éthique.

Elle réunit :

- **des professionnels,**
- **des familles,**
- **des personnes accompagnées,**
- **des membres du conseil d'administration,**
- **et des personnes ressources.**

La commission Éthique a plusieurs rôles importants :

- Elle **aide les professionnels à prendre la décision la plus « juste » possible.**
- Elle **invite tout le monde à réfléchir ensemble** sur la recherche de la bonne approche et du bien agir.
- Elle participe à la **construction d'une culture commune** au sein des Papillons Blancs du Douaisis.



Les avis donnés par la commission Éthique sont consultatifs.

Ils aident à réfléchir, mais ne remplacent pas :

- le cadre réglementaire en vigueur et les bonnes pratiques données par la HAS (Haute Autorité de Santé),
- les autres lieux de parole et de réflexion comme les CVS, les groupes d'expression ou réunions dans les établissements.

Qui peut saisir la commission Éthique ?

Plusieurs personnes peuvent solliciter la commission :

- **les personnes accompagnées**, seules ou avec l'aide d'un proche ;
- **les parents ou les aidants familiaux ;**
- **l'association Un Autre Regard ;**
- **les professionnels de l'association ;**
- **ou la commission Éthique elle-même**, quand elle décide de réfléchir sur un sujet.



Fonctionnement de la commission

- Elle est **présidée par Claudie LAIDET** (membres du CA),
- Elle se réunit **une fois tous les 3 mois**,
- Les avis rendus sont **publics et traduits en FALC** (disponibles sur le site internet de l'association).